



Point au niveau départemental sur la gestion de la crise : coronavirus.

La directrice demande aux OS la participation d'un seul représentant aux prochaines audio conférences, en raison de la saturation du réseau.

Nous commençons toujours par faire un point sur la situation de collègues :

- pas de nouveau cas, aux dernières nouvelles, les agents contaminés se portent bien ;
- on déplore un deuxième cas de conjoint contaminé, l'agent est resté chez lui ;
- il y a des quatorzaines qui vont bientôt se terminer.

La dotation de 15 portables supplémentaires est arrivée, ils sont en cours de configuration et seront ensuite distribués. La direction nous informe qu'elle possède également 4 autres portables, et qu'il y aura possibilité d'effectuer une commande supplémentaire pour la campagne IR.

SOLIDAIRES réitère au nom de toutes les OS présentes, la directive nationale, à savoir, un minimum de personne présente dans les services tout en respectant les mesures de distanciation.

SOLIDAIRES tient à remercier la direction pour les efforts consentis ; sur le respect des consignes avec les moyens alloués ; et pour le développement du télétravail.

La direction nous informe que nous allons être doté de masques (450) dont le déploiement sera progressif:

- Les services des trésoreries hospitalières ;
- Les trésoreries ;
- Le SPFE pour la partie Enregistrement ;
- La CID et les Agents de Service.

Une seconde livraison est attendue.

Pour améliorer la protection des agents, des écrans plexiglas sont commandés et en cours de fabrication par le SDNC. Ils seront à destination des services susceptibles de recevoir du public et qui ne sont pas dotés de protection.

En ce qui concerne les SIE, services également en première ligne, les demandes de remboursement de crédits de TVA, ainsi que les reports d'échéance sont majoritairement traitées. D'ailleurs la directrice remercie tous les agents impliqués. Les demandes de fonds de solidarité de 1500 € dont peuvent bénéficier les PME et les autoentrepreneurs sont traitées au niveau national. Seules les anomalies sont à la charge des SIE départementaux.

SOLIDAIRES ajoute que les agents doivent gérer l'afflux des mails et des appels téléphoniques. La direction acquiesce. Le standard de la préfecture explose !!! SOLIDAIRES attire l'attention sur le traitement des défailants TVA et PAS dont le nombre est en forte augmentation. Le PUC est en renfort sur cette mission. Suite à notre demande, la direction nous communiquera dès que possible, le nombre de dossiers à relancer.

La campagne IR débutera le 20 Avril, date de l'ouverture des services en ligne.

PAS D ACCUEIL PHYSIQUE

Date limite papier: 12 juin 2020.

Date limite internet: 08/06/2020 pour notre département.

En ce qui concerne les SIP; la direction s'est engagée à maintenir un maximum d'agents en télétravail (traitement des E-Contact). L'accueil se fera dans un premier temps uniquement par téléphone. Il sera demandé à certaines personnes de revenir dans les bureaux, qui seront aménagés afin de respecter les consignes de sécurité sanitaires. Les locaux sont selon la direction adaptés pour respecter les mesures de distanciation.

La direction envisage d'adresser la brochure pratique, et le diaporama en démat aux télétravailleurs. Une réunion audio conférence devrait être effectuée par service. Le mode opératoire et organisationnel sont en cours de réflexion.

SOLIDAIRES demande si les dates prévues pourraient être modifiées voir reculées suivant la durée du confinement.

Réponse de la directrice: « on ne le souhaite pas, d'autant plus que le problème des congés annuels d'été se poserait ».

SOLIDAIRES précise que l'administration est tributaire de la poste pour la distribution des déclarations papier.

Suite aux réponses données, la Directrice fera un communiqué de presse pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur les nouvelles modalités de campagne et limiter le nombre d'appels téléphoniques.

Des précisions sont apportées sur:

- **le courrier** :traitement du courrier à J+24 h par rapport à sa date d'arrivée. Même si ces consignes ont déjà été respectées dans la majorité des services, un mail a été transmis ce matin aux chefs de service pour une mise en application généralisée.

- **les portes d'accès aux étages de la Cité** : qui ne sont plus bloquées en mode ouverture. Le problème sera traité dès lundi prochain, afin de respecter les mesures sanitaires.

- **les cartes de cantine apétiz**: qui n'ont pas été créditées sur le mois d'Avril. La déléguée des services sociaux en sera informée.

Tous les agents ont été destinataires d'un message de remerciement des Ministres en date du 02/04/2020. Ces derniers reconnaissent la réactivité, le professionnalisme des agents, leur soutien à la vie économique.

Et.....suite aux mesures sanitaires, le nouveau réseau de proximité est arrêté !!!!!

SOLIDAIRES demande si la poursuite de la désorganisation des services sera maintenue, voir accélérée après le déconfinement.

SOLIDAIRES tient à rappeler que les agents souhaitent l'abandon du NRP plutôt qu'un message de bienveillance, de reconnaissances de nos missions. FO est d'accord avec nos propos.

Réponse de la Directrice: pas d'abandon du NRP!!!

Une nouvelle audio conférence se tiendra dans le courant de la semaine prochaine.

N'hésitez pas à nous contacter, nous faire remonter vos craintes, vos difficultés.....